

Rapport d'inspection CHSCT

Agence concernée: Colmar Lacarre

Date de l'inspection : 26/01/2015

Participants : Audrey TELLIER (CFDT), Hervé STOLTZ (FO).

L'agence venait de démarrer, au moment de notre visite, le processus d'accompagnement avec Cyprien Fischer.

Les élus voudraient alerter la Direction sur la situation pérenne des odeurs de colle depuis l'ouverture du site. Nous demandons qu'une action soit menée pour y remédier.

	Constats ou alertes du CHSCT	Réponses de la Direction & actions envisagées	Échéances
Hygiène	<ul style="list-style-type: none">Le site est propre, comparé à la moyenne des agences alsaciennes.		

	Constats ou alertes du CHSCT	Réponses de la Direction & actions envisagées	Échéances
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Un meuble (blanc) dans l'espace tisanière a une base visiblement fragilisée et représente un risque de chute. Le meuble est à réparer ou à remplacer. Concernant les toilettes réservées au public, depuis le changement de disposition de l'accueil, un « on action » est en cours mais au moment de notre visite la gâche électrique n'était toujours pas installée du côté du nouvel accueil et obligeait à laisser la porte des toilettes constamment ouverte (cf photo). Les élus se posaient la question de l'emplacement de la trousse de secours. Elle est située dans l'espace réservé, loin d'un endroit de passage, les élus ont d'ailleurs eu du mal à la trouver. 	<p>Aucune demande n'a été enregistrée sur On'Action.</p> <p>Une intervention est prévue par l'électricien.</p> <p>Elle se trouve à proximité des vestiaires des agents, toilettes du personnel, il s'agit d'un endroit connu de tous.</p>	22/04/15
	<ul style="list-style-type: none"> Le local informatique ne bénéficie pas de ventilation. Est-ce normal ? Les portes de couloir sont aveugles et représentent un risque de chute ou d'accident quand elles sont ouvertes rapidement. Les agents nous ont d'ailleurs confirmé le risque. Y a-t-il possibilité d'installer des portes avec hublot ? Il n'existe pas de procédures quand un agent va seul aux archives (situées au premier étage). A minima, un rappel devra être effectué lors de la réunion sécurité. 	<p>Ce point est en cours de règlement par le propriétaire, un courrier recommandé lui a été adressé.</p> <p>Il s'agit de portes coupe-feu, il est donc impossible de mettre des hublots.</p> <p>Un rappel est prévu lors de la réunion de sécurité.</p>	30/06/15

Constats ou alertes du CHSCT	Réponses de la Direction & actions envisagées	Échéances
<ul style="list-style-type: none"> Les problèmes d'odeurs de colle sont toujours aussi prégnants dans l'ensemble du site. Certains agents nous l'ont encore signalé, d'autres ne le remarquent qu'au retour de congés, enfin certains ne le constatent plus. Cependant, les visiteurs extérieurs (à commencer par les demandeurs d'emplois auprès de leurs conseillers) le font également remarquer. Certains agents se plaignent de maux de tête. Les odeurs sont particulièrement fortes dans les 2 salles de réunions mais aussi (même avec une intensité légèrement moins forte) dans les espaces d'entretien. 3 ans et demi après l'ouverture du site, le problème est constant et il n'existe aucune certitude dans un sens comme dans un autre sur les possibles effets sur la santé des agents. Les élus demandent une action de la Direction sur ce thème. 	<p>Une réunion est prévue avec le propriétaire ainsi que l'installateur afin de trouver des solutions adaptées (mise aux normes de système de ventilation de nos locaux). Date à définir.</p>	

	Constats ou alertes du CHSCT	Réponses de la Direction & actions envisagées	Échéances
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Un petit nombre de chaises, par exemple en ARC, mériterait d'être changé. Un recensement sur ces questions permettrait de régler la question. • L'espace détente (situé à l'A2S) est peu utilisé par les agents, en dehors de la pause méridienne. Ils utilisent alors l'espace dit « tisanière » (cf photo). Les agents doivent utiliser des bouteilles pour remplir les cafetières ou bouilloires. Les agents lavent leurs tasses dans l'espace réservé à la femme de ménage. Ne serait-il pas possible d'aménager un espace avec un point d'eau pour améliorer ces moments ? • Le 3^{ème} poste du Service Entreprise n'a pas de téléphone, l'agent est obligé de gérer avec les 2 autres postes téléphoniques. Ceci pourrait s'avérer handicapant dans le cadre de la mise en place des conseillers dédiés entreprise, l'agence étant parmi les premières à démarrer. • Comme dans d'autres agences, le rôle du RRA gagnerait à être précisé auprès des agents, tout comme les liens avec les différents experts (indemnisation, formation,...) • Les temps d'échange entre GDD et les réunions réglementaires sont insuffisants, d'autant plus avec la NCAC. Par ailleurs, le discours de la Direction Régionale sur la disparition prévisible à moyen ou long terme de l'activité GDD a créé de l'émoi et un sentiment d'insécurité sur les perspectives d'évolutions. • Que ce soit sur la partie indemnisation ou placement, les ressources semblent plus que justes pour le site et peuvent créer des tensions sur des périodes de congés. • Les bureaux en deuxième jour restent très sombres. La lumière est jugée trop forte par les agents, dans 	<p>En cours.</p> <p>L'espace détente de l'A2S est commun à l'ensemble du site (A2S et APE). L'espace tisanière sera amélioré après le passage de la commission de sécurité.</p> <p>Suite à la démarche accompagnement des agences une réflexion est en cours sur l'organisation et la localisation de certaines activités.</p> <p>Dans le cadre de la démarche d'accompagnement des agences une action est en cours à ce sujet et le rôle du RRA sera précisé à l'ensemble du collectif.</p> <p>Des briefings hebdomadaires sur la thématique GDD sont organisés depuis plusieurs années et des propositions de temps d'échanges vont être instaurées dans le cadre de la démarche accompagnement des agences.</p> <p>Les agents doivent faire une demande afin d'obtenir des lampes si cela est nécessaire.</p>	31/05/15

Constats ou alertes du CHSCT	Réponses de la Direction & actions envisagées	Échéances
<p>l'ensemble des bureaux. Les agents apportent eux-mêmes des lampes supplémentaires pour être éclairés de façon plus adaptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La zone d'accueil a été repensée, les bornes d'AC ont été déplacées (cf photo) et permettent un meilleur traitement du flux que précédemment. Cependant, concernant la borne AZLA, les élus font la remarque qu'elle met les demandeurs d'emploi dans le dos de l'agent. N'aurait-il pas été possible de la mettre à côté des autres grappes de PILA au fond de l'agence ? • Par ailleurs, même si les meubles existent, il n'y a pas de PILA assis. Y-a-t-il une raison particulière, cela limitant l'accès aux personnes à mobilité réduite ? • Depuis la fin du 3949 sur les téléphones des agences, certains demandeurs d'emploi sont pris en ARC pour identification et prise de RDV pour les inscriptions et les réinscriptions. L'ELD nous a expliqué que cela relevait de l'exception quand certains conseillers estimaient ce type de prise à charge à 2 à 3 par demi-journées d'ARC. Les flux en ARC étant importants, il serait judicieux d'évaluer l'impact de ces prises en charge supplémentaires. • L'ambiance de travail est jugée bonne entre collègues, certains estiment que l'ambiance avec l'ELD s'améliore, d'autres qu'elle doit encore être améliorée. • Les couloirs restent bruyants, ce qui pose des problèmes de concentration, notamment pour les activités back office. 	<p>Il existe un PILA assis dans la zone d'accueil, première grappe de postes en entrant dans l'agence (côté gauche).</p> <p>Les activités de back office sont prioritairement planifiées dans les salles de mutualisation.</p>	



Le problème de gâche électrique



La nouvelle disposition de l'accueil à Colmar Lacarre



Le local ménage est également l'endroit où faire sa vaisselle



L'espace tisanière